



### **Acheteurs avertis :**

#### **Conseils pour reconnaître et intercepter les articles contrefaits à l'approche des Fêtes**

*À l'approche des Fêtes, de nombreuses personnes partent en quête du cadeau parfait, mais elles devraient être sur leurs gardes afin de ne pas acheter un article contrefait. N'importe qui peut acheter à son insu un produit de contrefaçon ou un produit portant une marque d'approbation contrefaite. Les consommateurs expriment souvent leur préoccupation à l'égard de la performance des produits contrefaits, pourtant leur sécurité représente la vraie menace. Voici des conseils sur la façon de reconnaître et d'intercepter les articles contrefaits pendant le magasinage des Fêtes.*

1. **Recherchez la marque** : Un système de normes a été mis en place pour mettre à l'essai et certifier les produits. Évitez les appareils électriques sur lesquels ne figure pas la marque d'un organisme de certification reconnu comme CSA International.
2. **Vérifiez la marque** : Les marques CSA possèdent des caractéristiques graphiques distinctes qui, bien souvent, ne sont pas reproduites avec exactitude par les faussaires.
3. **Emballage de qualité inférieure** : Les emballages contrefaits sont souvent de piètre conception ou ne comprennent que des illustrations partielles.
4. **Fautes d'orthographe** : Repérez les mots mal écrits et les défauts d'impression sur les produits et sur les étiquettes.
5. **Éléments manquants** : Vérifiez s'il existe une différence entre le contenu de l'emballage et la description du produit, et s'il manque de l'information sur le produit ou des éléments dans l'emballage.
6. **Absence de marque** : Lorsqu'un produit ne porte pas d'indication de marque ni de marque de commerce, il peut s'agir d'un faux. Les sociétés dont les marques sont reconnues veulent que vous connaissiez la marque du produit que vous achetez. Vérifiez également la présence d'adresses de retour ou d'informations pour communiquer avec la société.
7. **Prix nettement moins élevé** : Si c'est « trop beau pour être vrai », méfiez-vous.
8. **Production bon marché** : Vérifiez l'apparence et la qualité des articles. Les articles contrefaits sont souvent trop légers et fragiles.
9. **Sachez à quel détaillant vous vous adressez** : Dans le doute, achetez uniquement dans des magasins connus pour leur bonne réputation et qui appliquent des politiques de retour des marchandises clairement définies.
10. **Vérifiez auprès des spécialistes** : Obtenez confirmation de la certification CSA d'un produit en comparant les renseignements d'identification du produit à ceux figurant au dossier de certification du produit en consultant <http://directories.csa-international.org>.

Pour signaler un produit que vous soupçonnez d'être contrefait ou pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de reconnaître des produits contrefaits, veuillez consulter le site [www.csa-international.org](http://www.csa-international.org) ou téléphoner au service Audits et enquêtes de Groupe CSA au numéro 416-747-4278.

**Renseignements :**

Amy Clark  
Environics Communications  
416-969-2758  
[aclark@environicspr.com](mailto:aclark@environicspr.com)

Anthony Toderian  
Groupe CSA  
416-747-2620  
[anthony.toderian@csagroup.org](mailto:anthony.toderian@csagroup.org)